

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour diffusion immédiate

Projet de rénovation de l'Hôtel de Ville : une décision responsable appuyée par les faits

Une démarche rigoureuse, transparente et nécessaire

Saint-Boniface, 20 mai 2025 – La municipalité de Saint-Boniface tient à réaffirmer la transparence, la rigueur et la responsabilité qui ont guidé l'ensemble de la démarche entourant le projet de réfection de l'Hôtel de Ville situé au 140, rue Guimont.

Depuis plus de dix ans, de nombreuses expertises (2011, 2012, 2013, 2021, 2022) ont documenté des problèmes majeurs dans le bâtiment : infiltration d'eau, moisissures, amiante, affaissement de structure et non-conformité aux normes actuelles. Le statu quo n'était pas envisageable.

Un processus public et bien encadré

Depuis 2022, la population a été informée et impliquée à plusieurs reprises :

- **Octobre 2022** : Rencontre d'information publique à l'église pour présenter les trois scénarios à l'étude;
- **Novembre 2022** : Choix du scénario B (rénovation complète) par résolution du conseil;
- **Mai 2023** : Présentation complète du projet lors de la séance ordinaire du conseil du 1er mai. Tous les rapports ont été rendus publics sur le site Web de la Municipalité;
- **2023-2024** : Mises à jour régulières lors de séances publiques, notamment par le conseiller Jocelyn Mélançon;
- **Mai 2025** : Diffusion d'un communiqué aux citoyens dans tous les foyers et mise à jour de la section dédiée sur le site Web.

À ce jour, **plus de 500 000 \$ ont déjà été investis** pour les études professionnelles, les plans, les expertises et les étapes préparatoires au projet. **Une subvention majeure confirmée de 65% du montant maximum admissible du MAMH, soit 4,34M\$.**

La **ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest**, a confirmé par l'intermédiaire de son cabinet que les démarches de la Municipalité sont recevables et conformes et que la subvention est accordée en vertu du respect des conditions prévues.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

Le projet bénéficie d'une subvention conditionnelle de **4,34 M\$** du gouvernement du Québec, via le **programme PRACIM**. Le financement temporairement autorisé pour la Municipalité est de 4,07 M\$, (incluant des imprévus de 900 000 \$), essentielle dans tout projet de rénovation de bâtiment ancien.

Important : Les coûts présentés lors des différentes étapes étaient budgétaires, comme clairement indiqué. Les appels d'offres n'ayant pas encore été lancés, il est normal que les estimations aient été ajustées au fil de l'évolution du projet, ce qui est une pratique courante et saine dans tout projet d'infrastructure publique.

Un projet réfléchi, non luxueux

Contrairement à ce qui a pu être affirmé, il ne s'agit **pas d'un projet de luxe**, mais bien d'un projet **essentiel** qui :

- Rendra le bâtiment conforme aux normes de santé et sécurité;
- Assurera l'**accessibilité universelle** (monte-personne);
- Offrira une **salle du conseil polyvalente** et des locaux communautaires optimisés;
- Optimisera les superficies en réduisant la taille globale du bâtiment pour limiter les coûts.

Quatre bureaux municipaux devront être relocalisés lors de la démolition de l'ancienne salle du conseil pour le 2e étage dans le bâtiment rénové, permettant une meilleure cohérence organisationnelle sans augmenter la superficie totale. Les organismes et associations locales pourront bénéficier de locaux adaptés à leurs besoins, favorisant une vie communautaire dynamique.

Pour en savoir plus

Nous invitons tous les citoyens à consulter **la section dédiée au projet de l'Hôtel de Ville** sur notre site Web, incluant les rapports d'experts, les mises à jour et les liens vers les **séances du conseil sur YouTube**.

[Consulter la section dédiée au projet de l'Hôtel de Ville](#)

Ce projet permettra de redonner à notre communauté un lieu central, sécuritaire, accessible et durable, au service des générations actuelles et futures.

- 30 -

Pour informations :

Patrick Richard

Directeur des loisirs, des communications et de la vie communautaire
819 535-3811